

CONCENTRATION ARTISTIQUE OU SPORTIVE
NIVEAU PRIMAIRE

**Accessible à tous les élèves de la 4^e à la 6^e année de niveau primaire
du territoire de la Commission scolaire des Phares**

• **MODALITÉS D'INSCRIPTION avant le 16 février 2018.**

Les parents intéressés à inscrire leur enfant à ce programme doivent compléter les sections 1 et 2 du formulaire d'inscription au verso et le retourner à l'école que fréquente leur enfant en 2017-2018.

Pour tout renseignement concernant ce programme, veuillez vous adresser à Simon Côté, coordonnateur, 418 724-3555, poste 2012.

Voir les informations ci-dessous pour les partenaires.

~~~~~  
**CRITÈRES COMMISSION**  
~~~~~

Recommandation du partenaire :

- Assiduité
- Niveau de performance
- Motivation.

Recommandation de l'école de quartier :

- Autonomie
- Sens de l'organisation
- Attitude/comportement
- Réussite scolaire.

Si sélection nécessaire :

Priorité aux élèves qui pratiquent leur discipline depuis deux ans.

~~~~~  
**CONDITIONS D'ADMISSION**  
~~~~~

L'élève qui désire être admis au programme de concentration artistique ou sportive doit :

- ⇒ Être en voie de réussir sa 3^e, 4^e ou 5^e année au primaire en février;
- ⇒ Avoir le sens de l'effort et de l'organisation;
- ⇒ Être motivé, autonome et responsable;
- ⇒ Manifester de l'intérêt et de la régularité dans la pratique de sa discipline sportive ou artistique;
- ⇒ Avoir une recommandation écrite de son titulaire



CONCENTRATION ARTISTIQUE OU SPORTIVE
DE NIVEAU PRIMAIRE
ÉCOLE DU GRAND-PAVOIS – SAINTE-AGNÈS
Accessible à tous les élèves de la 4^e à la 6^e année de niveau primaire
du territoire de la Commission scolaire des Phares

DEMANDE D'ADMISSION

Section 1

Nom de l'enfant : _____ Degré en 2018-2019 : _____
École fréquentée en 2017-2018 : _____
Nom de l'enseignante ou de l'enseignant : _____
Nom des parents ou tuteurs : _____
Adresse : _____ Code postal : _____
Quartier scolaire actuel : _____
Téléphone : (résidence) _____ (bureau) _____
Signature de l'autorité parentale : _____ Date : _____

Section 2

- 1- Identification de la discipline artistique ou sportive : _____
- 2- Identification de l'organisme artistique ou sportif : _____
- 3- Nom de l'entraîneur : _____
- 4- En cas de refus à l'école Ste-Agnès pour manque de place, nous acceptons d'aller à l'école de L'Aquarelle.
oui non

Section 3

RECOMMANDATIONS (école)

- 4- Recommandations concernant le sens de l'effort, de la motivation et de l'organisation.
- _____
- _____
- _____

Signature de l'enseignante ou de l'enseignant

Date

► **IMPORTANT** - De façon générale, pour les élèves qui fréquenteront une école autre que celle de leur quartier, les parents doivent assumer le transport de leur enfant. Toutefois, nous invitons les parents à communiquer avec la personne responsable du transport scolaire (418) 723-5927, poste 1090) pour vérifier si des modalités d'accommodement sont possibles.